



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 25.04.2016 à Lummen

Présents : B. Danhieux, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, T. Pierloot, F. Soetaert, W. Vos

1. Le mot du Président

F. Soetaert ouvre la séance adressant ses meilleurs vœux de prompt rétablissement à JF Hannosset qui connaît quelques ennuis de santé.

Il félicite les champions nationaux 2015/2016 : Hubo Initia Hasselt en D1 Nationale Dames ; VOO RHC Grâce-Hollogne en D2 Nationale Messieurs et HC DB Gent en D2 Nationale Dames.

Il tient également à adresser des félicitations aux joueurs et membres du staff technique des red wolves pour la qualification obtenue face à la Turquie.

Il remercie la L.F.H. et le ROC Flémalle pour la bonne organisation de la rencontre Belgique – Turquie.

F. Soetaert rappelle ensuite que lors de sa désignation au poste de président, il avait déclaré que son mandat pourrait être temporaire et qu'il était prêt à céder son poste à une personne pouvant aider l'URBH à développer financièrement ses différents projets.

Il apparaît que Piet Moons pourrait être la personne adéquate et, si ce dernier accepte le poste, F. Soetaert souhaite que le changement se fasse dans les meilleurs délais.

2. Approbation du PV de la réunion du 23.02.2016

Point 5.a) à modifier comme suit :

- Suite au mail de J.C. Hougardy, la nouvelle commission technique est chargée de résoudre le problème.

Les entraîneurs des sélections nationales jeunes doivent avoir une connaissance minimum de deux langues et doivent pouvoir s'exprimer soit en néerlandais et en français, soit en français et en anglais, soit en néerlandais et en anglais.

Le P.V. est approuvé

3. Trésorerie

- La situation financière au 15.04.16 a été transmise avec la convocation.

- L'organisation des finales de coupe de Belgique devrait dégager un bénéfice de +/- 13.200 €.

- Etant donné que H. Delmelle est en congé pour 2 semaines, il n'a pas été possible de transmettre la situation financière de la double rencontre entre la Belgique et la Turquie. Cela sera fait dès que possible.

- La VHV va prochainement virer sur le compte URBH une avance de 10.000 € concernant les finales de coupe de Belgique.

- Des rappels devront être envoyés pour les factures impayées.

- J.L. Dessart fait part de son étonnement par rapport au fait que certaines notes de frais ont été payées alors que des notes de frais plus anciennes ne l'avaient pas encore été.

- S'agissant du tournoi W19 en Géorgie, l'avance effectuée par la VHV devra être remboursée dès que l'IHF aura fait le nécessaire.

- En vue des prochaines organisations de finales de coupe de Belgique, il apparaît nécessaire d'établir un cahier des charges et de bien examiner les accords de collaboration éventuels avec les clubs.

- J.L. Dessart rappelle sa demande pour que l'ensemble des contrats ou accords nécessaires à la budgétisation des activités de nos équipes nationales soient clarifiés de manière à permettre à la cellule technique de budgétiser valablement ces activités. Cela est également valable pour certains contrats de sponsoring. La situation doit être réglée avant le début de la prochaine campagne des red wolves.

- J.L. Dessart rappelle encore que le changement de ministre des sports en fédération Wallonie-Bruxelles pourrait avoir des conséquences financières importantes pour la LFH, laquelle ne sera peut-être plus à même de participer au financement des activités de nos équipes nationales.

4. Localisation des prochaines rencontres internationales

- Différentes pistes sont évoquées (Gand – Anvers – Louvain – Ethias arena Hasselt – Lommel – Courtrai – Bruxelles – Mons – La Louvière)

La meilleure solution serait de trouver une salle ou seraient organisées les 3 prochaines rencontres internationales.

En tout état de cause, une décision devra être prise pour les 3 matchs au plus tard pour le 24.05.16.

5. Structure URBH

W. Vos remet un document en séance.

J.L. Dessart rappelle que la position de l'ensemble du C.A. de la L.F.H. est que le S.G. U.R.B.H. doit être l'interlocuteur du C.E.P. et doit avoir un droit de regard sur le travail des différentes cellules que cela soit pour veiller à une certaine cohérence ou faire respecter les règlements. Il est également demandé que les frais réels occasionnés par la fonction de S.G. soient pris en charge par l'U.R.B.H. tout comme ceux du Président ou de la cellule marketing.

Pour F. Soetaert, il est évident que les tâches internationales, notamment, sont de la compétence du S.G.. En plus, à côté du C.E.P. et du Président, il est nécessaire d'avoir une personne qui assure la coordination entre les différentes cellules. Le S.G. devrait être cette personne d'autant que cela est déjà prévu dans les règlements.

L'idéal, à long terme, serait de pouvoir disposer de personnel rémunéré par l'U.R.B.H.

P. Moons semble intéressé par la fonction de Président mais souhaite au préalable rencontrer toutes les personnes concernées par le projet, qu'il a décrit dans le document de travail qu'il a transmis il y a quelques semaines.

Moyennant l'ajout de la fonction de coordination (par le S.G.) entre le C.E.P. et les différentes cellules ainsi que la modification du nombre experts externe passant de 3 à 2, un accord est dégagé concernant la première partie du document de W. Vos.

J.F. Hannosset quitte la réunion.

S'il marque son accord de s'engager au niveau URBH, P. Moons présentera son projet à l'occasion de la réunion du 24.05.16.

Si ce dernier devait être désigné comme président de l'URBH, les règlements et statuts devraient être modifiés en conséquence. Dans le cas contraire, les règlements et statuts actuels resteraient d'actualité et la VHV reprendrait le secrétariat URBH à dater du 01.07.2016.

6. Divers

a) Si personne d'autre n'est libre, F. Soetaert représentera l'URBH à l'AG du COIB qui se déroulera le 10.06.16 à Bruxelles.

b) S'agissant de la BENELeague, J.L. Dessart revient sur la dernière réunion du Board au cours de laquelle, en sa qualité de Président de la LFH, il a été présenté comment étant le seul à s'opposer à l'extension de la BENE-League. Il a été déclaré à cette occasion que W. Vos aurait un avis favorable pour cette extension. W. Vos déclare en séance qu'il n'en a jamais été question. J.L. Dessart rappelle qu'en sa séance du 31.03.2015, le CEP a marqué son accord pour la nouvelle organisation de la compétition en 2016-2017 et que lors de la dernière réunion du CEP le 23.02.2016, F. Soetaert, président de l'URBH avait marqué son opposition à une augmentation du nombre de participants à la BENE-League.

c) J.L. Dessart évoque la version française du communiqué de presse diffusé suite à la qualification des Red Wolves. Celui-ci comprend une vingtaine de fautes grammaticales et d'orthographe. Pour une question d'image, et comme cela avait été convenu par le passé, tout texte à destination de la presse francophone sera revu/rédigé par un francophone. J.L. Dessart rappelle également que Sanmax n'est pas un sponsor URBH et que donc son logo ne peut apparaître sur des communications provenant de l'URBH.

d) P. Garcia fait un résumé des entretiens qu'il a eu à Dubrovnik avec P. Bana (France) et E. Borrás (Espagne) concernant le projet de candidature pour l'organisation de l'Euro 2022.

Il apparaît que l'Espagne n'est pas encore certaine de participer au projet et attend le résultat des prochaines élections législatives (fin juin) pour prendre une décision ferme. Une prochaine réunion pourrait avoir lieu fin juin, lors du tirage au sort du CM 2017 à Paris. Les fédérations espagnole et française auront l'occasion de discuter du sujet lors des JO de Rio.

S'agissant d'une phase finale avec 24 nations, il y aurait donc 6 groupes de 4 et la Belgique devra se positionner afin de savoir si elle souhaite accueillir 1 ou 2 groupes.

Une décision définitive devrait être prise en septembre prochain. Il serait souhaitable de mettre un place un comité organisateur indépendant de la fédération.

Le S.G. a également eu, notamment, l'occasion d'échanger avec le nouveau S.G. luxembourgeois.

P. Garcia rappelle que les finales nationales « Jeunes » se disputeront le dimanche 22.05.16 à Eynatten et qu'il est souhaitable que le C.E.P. U.R.B.H. y soit représenté.

La date de la prochaine réunion est fixée au mardi 24.05.16 après l'A.G..